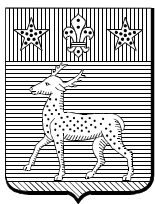


MAIRIE

DU



République Française

EXTRAIT DU REGISTRE
DES
DELIBERATIONS
DU
CONSEIL MUNICIPAL

FUGERET

(Alpes de Haute-Provence)

Nombre de Conseillers :

- en exercice : 11
- présents : 09
- votants : 09

L'an deux mil onze, le vingt cinq novembre à 20 heures 30,
Le Conseil Municipal de LE FUGERET s'est réuni en session
ordinaire à la Mairie,
sous la présidence de **PESCE André**, *Maire de la Commune*.

Date de convocation : 21/11/2011

Présents : Mrs PESCE A., OPERTO A., HONNORAT J., JACOMET M., LEYDET P., MASSE O.,
REYNAUD P., Mmes GIORDANO E. et OBRADOS A..

Absents : Mr DROGOUL- SPANU D et Mme RIGAULT N..

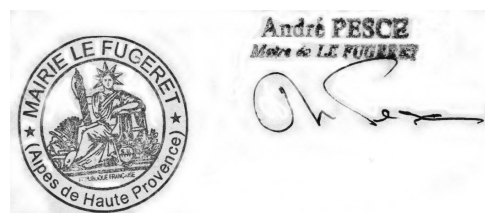
Objet: DETR 2012 « calladage de la boucle*rue des chapeliers*rue basse*evans
de roccas* »

*A l'unanimité des membres présents, il est décidé de présenter en vue d'un
financement à 30% le projet de « calladage de la boucle *rue des chapeliers*rue
basse*evans de roccas* ». La réalisation de ces travaux permettrait un ensemble
homogène des rues du centre ancien toutes calladées de la même manière et
permettrait au village de garder un esprit typique et provençal.*

*Ces travaux représentent un cout de 27 600€ HT, la participation financière
sollicitée étant de 8 280€ en sachant que la Région a déjà accepté une
participation identique.*

Le Conseil Municipal confère tous pouvoirs à Monsieur le Maire pour signer tout
document relatif à ce projet ainsi que pour prendre contact avec les financeurs et leur
présenter un dossier complet.

Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus



R.F.

Sous-préfecture de Castellane
Contrôle de légalité

Date de réception de l'AR : 28/11/2011
004-210400909-20111125-DE_2011_34-DE